

*5ème Congrès International Hispano-Francophone  
de Médecine Maritime – La Corogne – Espagne  
20-21 Octobre 2011*



# *ACCIDENTS DE TRAVAIL EN MILIEU PECHE MARITIME CAS DU MAROC*

*AHMED EL KOUHEN  
DEPARTEMENT DES PECHEES MARITIMES- MAROC*



## LA SITUATION MONDIALE

- *La pêche en tête des professions dangereuses*
- *24 000 décès en moyenne par année dans le monde : chiffre en deçà de la réalité; selon l'OIT, peu de pays tiennent des statistiques fiables*
- *Le taux moyen des accidents mortels dans le monde serait compris entre 90 et 150 pour 100 000 marins*
- *Ce chiffre serait compris entre 300 et 1000 décès pour 100 000 marins en Afrique de l'Ouest ; 585 décès pour 100 000 marins en Afrique du Sud*
- *Le risque est 10 fois plus élevé pour un pêcheur africain que pour son homologue Européen*



# LA SITUATION MONDIALE

- *Pour l'UE, un rapport de 2001 considérait qu'un marin sur 7 était victime chaque année d'un AT*
- *L'estimation des accidents n'ayant pas entraîné la mort reste plus délicat à recenser; il est impossible d'avoir des chiffres fiables dans la majorité des pays, notamment ceux du Sud.*
- *Globalement, le constat est plutôt négatif : **la prévention et le renforcement de la sécurité en mer apparaît comme une priorité!***

# SITUATION AU MAROC



- *Un million de KM<sup>2</sup>, sur 3500 KM de façades maritimes*
- *Emplois directs : 173 000*
  - *Pêche : 108 000*
  - *Industries de la Pêche : 65 000*
- *Emplois Indirects : 450 000*
- *Flotte de Pêche Active: PH : 338; PC : 1840; PA : 11 292*
- *Potentiel Industriel : 422 Usines*
- *Exportations : 1 Milliard de Dollars (2010)*
- *Infrastructures d'accueil : 18 ports, 12 PDA et 04 VDP  
soit 34 ports de pêche opérationnels*
- *Antennes de Santé des Gens de mer : 22*

**SECTEUR A FORT POTENTIEL ECONOMIQUE ET SOCIALE!**



# SITUATION DES AT AU MAROC

- *Analyse faite à partir des statistiques émises par les délégations des pêches maritimes et les services responsables du sauvetage des vies humaines en mer*
- *Les données ne reflètent pas la réalité :*
  - *Seules les données sur les AT mortels sont fiables;*
  - *Les accidents et lésions sont sous déclarés*
  - *Peu de déclarations d'AT dans la pêche artisanale sauf en cas de décès par manque de couverture sociale; les marins se font soigner à leurs frais ou par l'employeur.*
- *Données sur les AT en 2010:*
  - *496 AT corporels pour 108 000 marins actifs, soit une moyenne de 4,6 AT pour 1000 marins, qui reste dans la moyenne enregistrée ces 07 dernières années, avec une légère baisse par rapport à 2009 où on a enregistré une moyenne de 5 AT/1000*
  - *43 AT mortels, soit un taux de décès moyen de 40/100 000 marins, nettement inférieur à celui de 2009 (69/100 000) et en deçà de la moyenne mondiale (entre 90/100 000 et 150/100 000)*



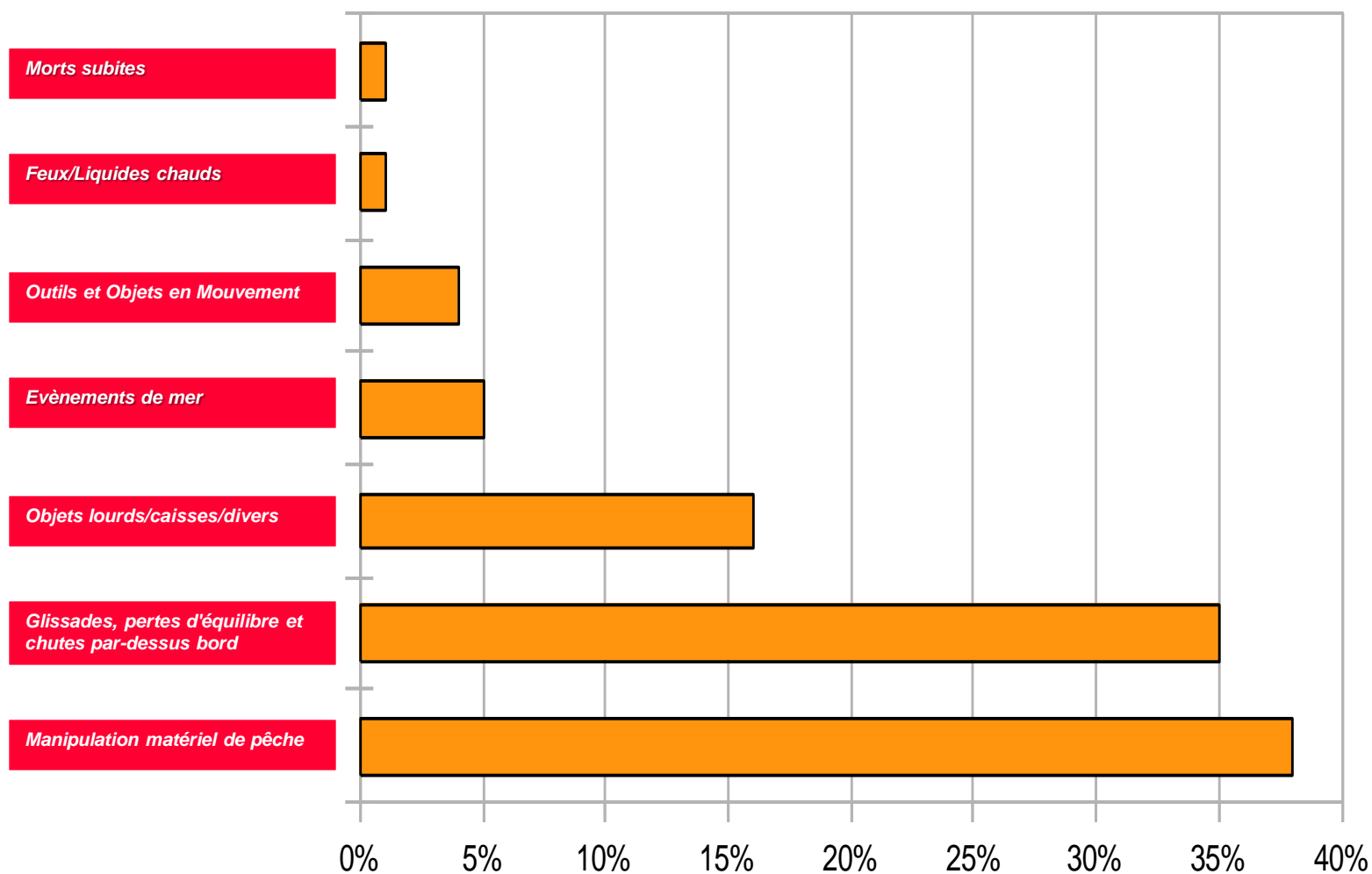


# *ANALYSE DES AT SURVENUS EN 2010*

- *La mer est un milieu hostile et imprévisible*
- *Les marins sont exposés aux:*
  - *Intempéries et une météo parfois défavorable*
  - *Risques de naufrage*
  - *Conditions de travail souvent difficiles*
  - *Manipulations des équipements et engins de pêche*
  - *Risques d'incendies et voies d'eau à bord*
  - *Insuffisances en équipements de sécurité et moyens de communication (+++ Pêche Artisanale)*
  - *Risques de transmission de maladies à cause de la proximité et du confinement des équipages, du manque d'hygiène, etc..*
  - *Stress et manque de vigilance à bord (selon l'OIT, 80% des AT sont dus à une erreur humaine)*



# PRINCIPALES CAUSES DES AT EN 2010



# CONSEQUENCES DES AT AT MORTELS



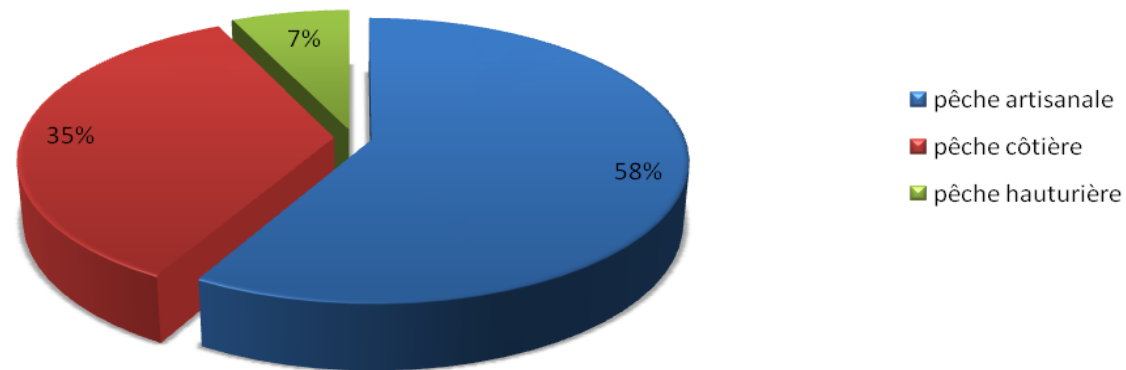
- *Perte de 43 vies humaines en 2010, dont :*
  - *25 décès et disparitions suite à des évènements de mer*
  - *18 décès survenus suite à des accidents à bord*
  
- *Comparaison des AT durant les trois dernières années :*
  - *43/100 000 en 2010*
  - *69/100 000 en 2009*
  - *41/100 000 en 2008*
  - *74/100 000 en 2007*
  
- *Les décès suite à des évènements de mer sont les plus nombreux, ce qui influe sur les chiffres d'année en année car il est bien évident qu'un naufrage, en fonction des effectifs à bord aura des conséquences différentes et influencera lourdement sur les statistiques*



# CONSEQUENCES DES AT AT MORTELS



Répartition des ATM mortels  
selon le type de pêche

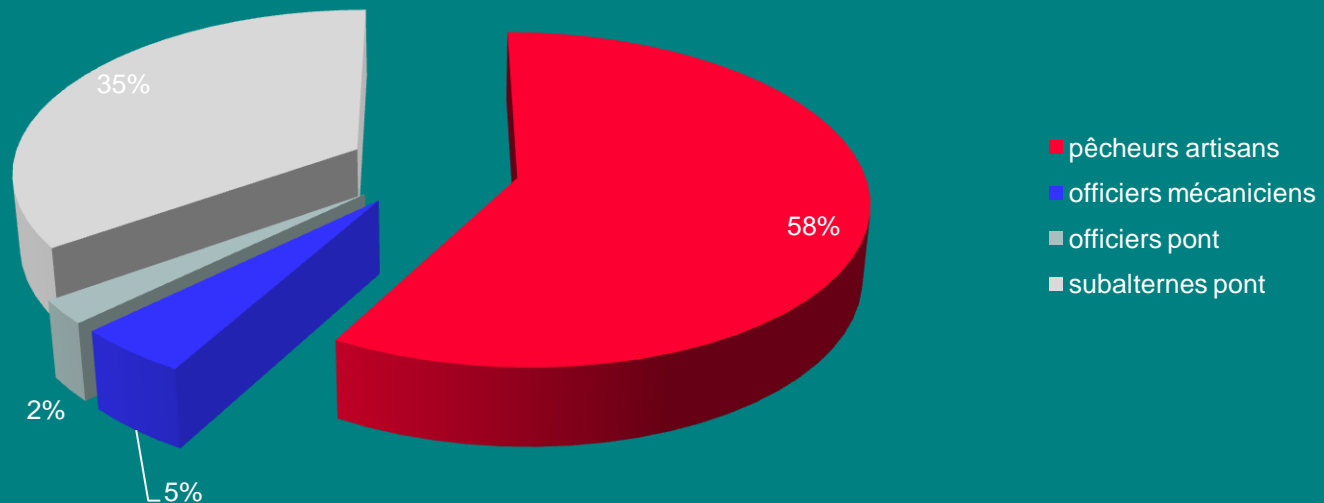


- *En effectif, les pêcheurs artisans sont les plus touchés et représentent 58% des pertes de vies humaines, suivi de la pêche côtière avec 35% et la pêche hauturière pour 7% des décès*
- *Par indice de fréquence des AT mortels, on note 54/100 000 marins pour la PA, 40/100 000 pour la PH et 28/100 000 pour la PC*

# CONSEQUENCES DES AT AT MORTELS



## Répartition des ATM mortels selon la fonction

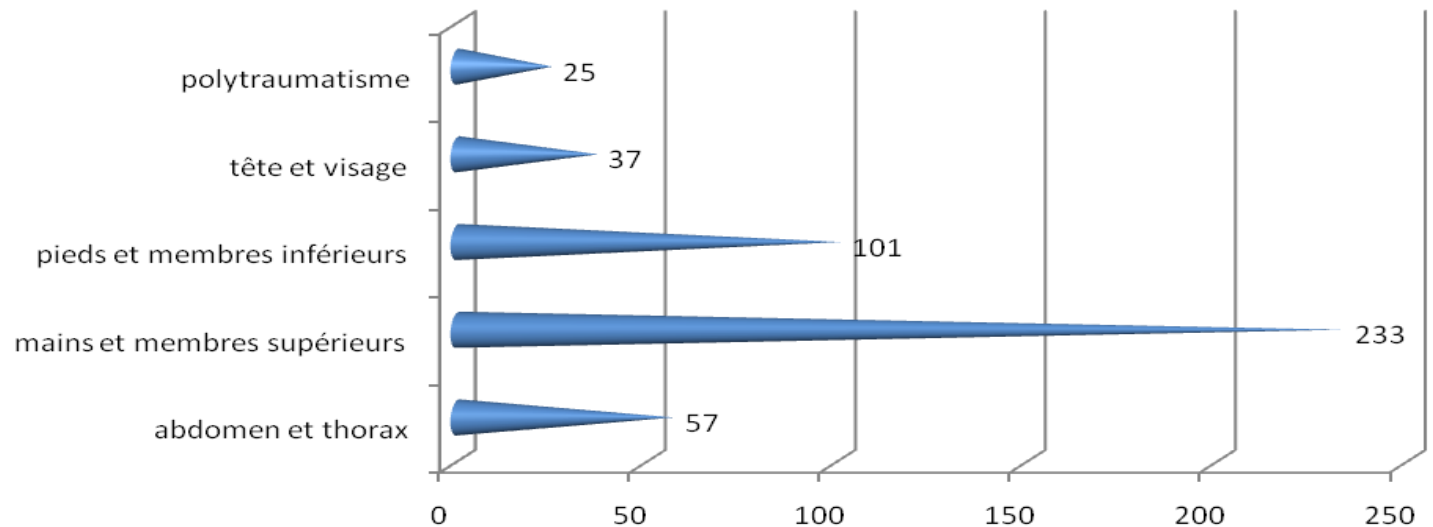


- *Les pêcheurs artisans sont les plus exposés : ils représentent 58% des pertes de vies humaines car ils exploitent des engins au-delà de leur performance, minimisent le risque et souvent ne respectent pas les consignes de sécurité.*

# CONSEQUENCES DES AT AT CORPORELS



## Partie du corps affectée suite à un ATM



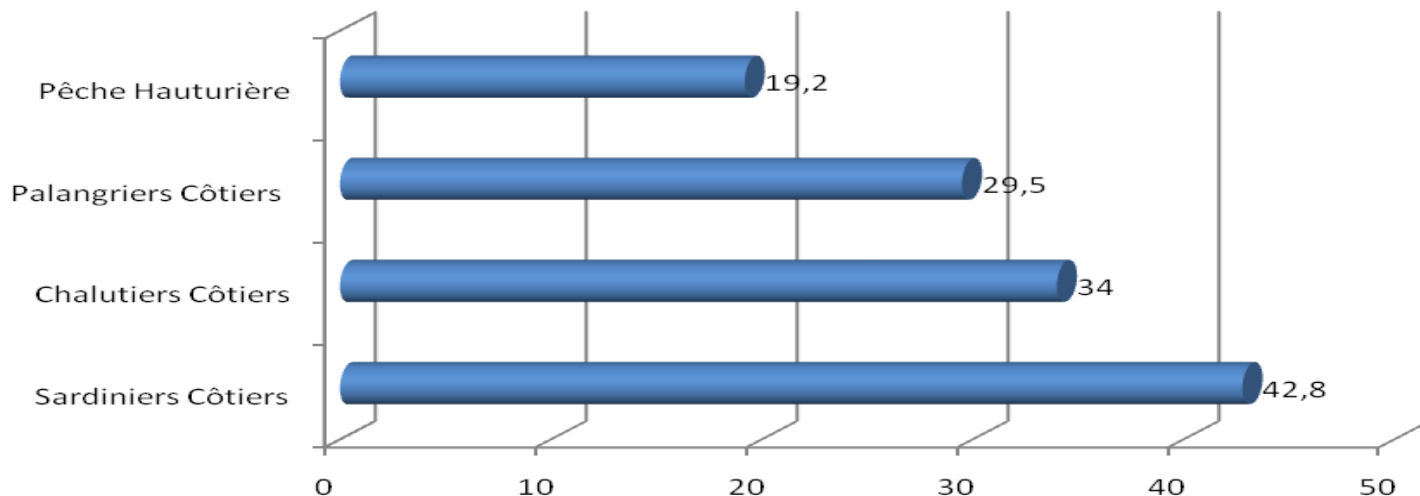
- *Ce sont les membres supérieurs, notamment les mains qui sont les plus affectés, avec 51% des cas enregistrés ; viennent ensuite les membres inférieurs avec 22% des cas, le thorax pour 13% et le visage pour 8%.*



# AT CORPORELS ITT ET INDICE DE GRAVITE

- *L'Incapacité Totale Temporaire ITT est fixée par les médecins après la constatation des lésions de la victime. Elle peut être considérée comme un indicateur de la gravité de l'ATM*
- *La durée moyenne de l'ITT est de 30 jours par AT tout type de pêche confondu avec un maximum de 42 jours pour les sardiniers côtiers et de 19 jours pour la pêche hauturière.*

**ITT Moyenne par type de pêche en jours**

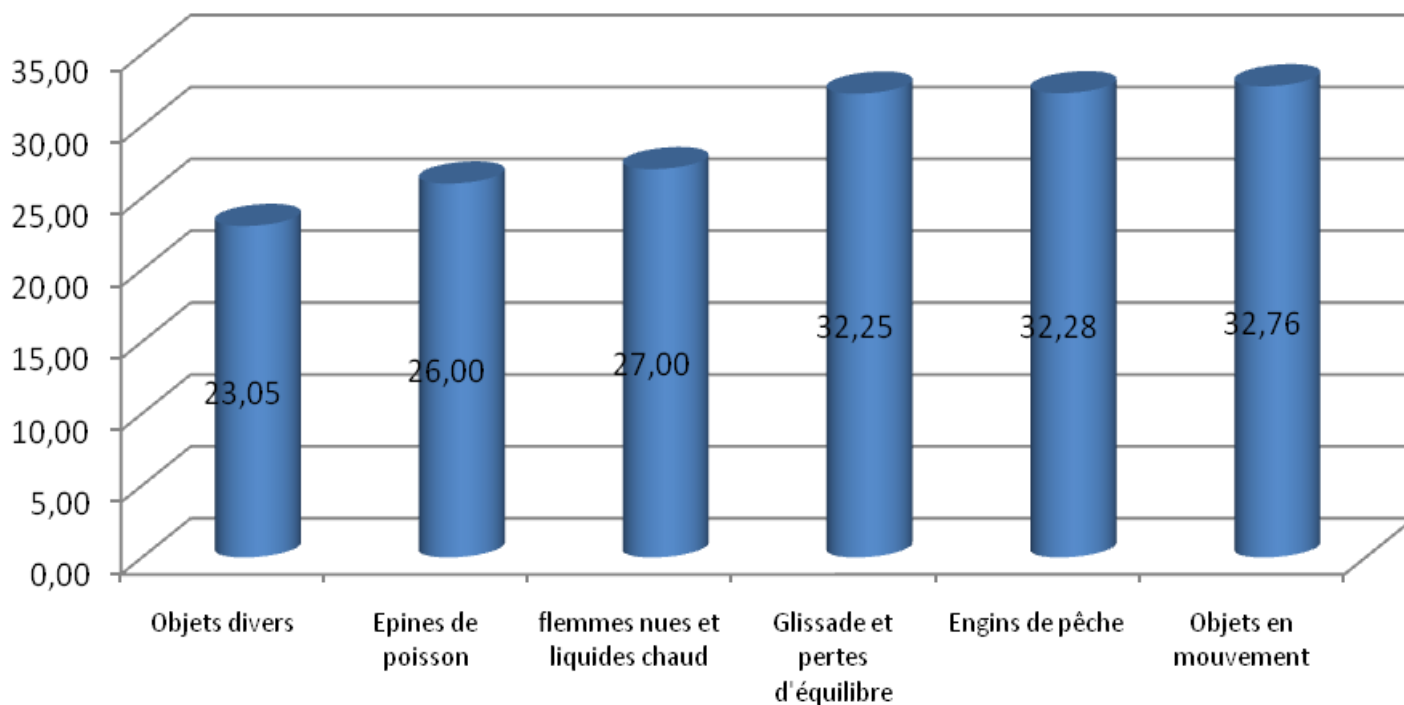




# AT CORPORELS ITT ET INDICE DE GRAVITE

- Les AT ayant pour causes les glissades, ainsi que la manipulation des engins de pêche occasionnent les durées d'ITT les plus longues :

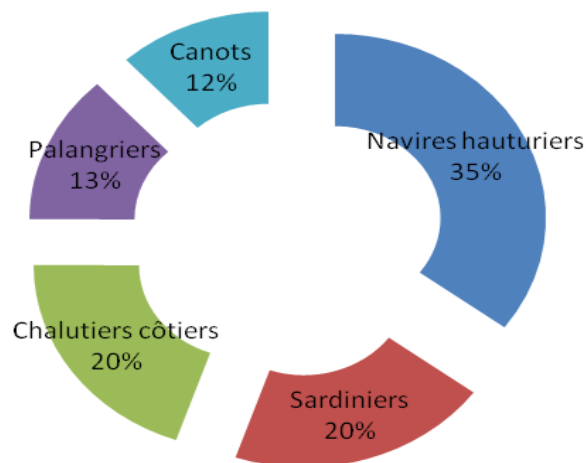
ITT moyenne en jours selon les causes de l'ATM



# AT CORPORELS PAR TYPE DE PECHE



## Répartition des ATM selon le type de pêche



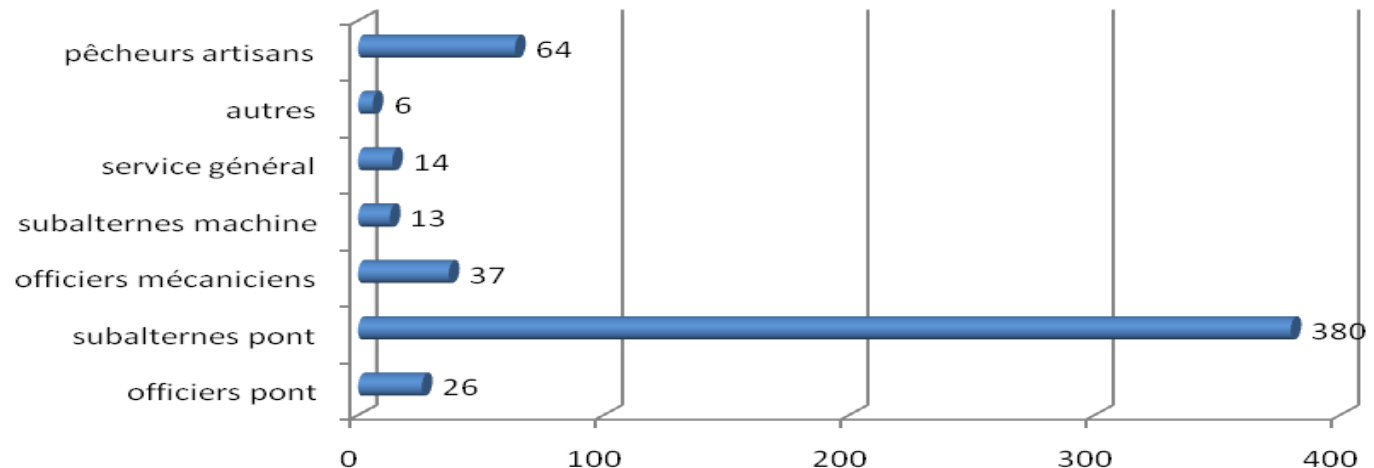
- *Le secteur de la pêche côtière qui emploie 50% des effectifs embarqués est le plus touché par les AT corporels, soit 53%, vient ensuite la pêche hauturière avec 35% et la pêche artisanale avec 5% (chiffre à prendre avec beaucoup de précaution car peu de déclaration)*
- *En terme d'indice de fréquence (rapport du nombre d'AT à la population active), la pêche hauturière arrive en premier avec un indice de 22/1000 marins; ceci peut s'expliquer par le fait les marins sont plus exposés au risque compte tenu de la complexité du travail à bord; vient ensuite la PC avec un indice de 5/1000.*



# AT CORPORELS PAR POSTE DE TRAVAIL



## Les ATM en fonction du poste de travail



- *Le personnel subalterne pont représente 70% des accidentés, soit le plus grand nombre. Ceci est dû au fait que ce personnel est plus nombreux, plus exposé aux risques et exécute des tâches très sensibles*
- *Le personnel affecté à la conduite est moins exposé, il représente 12% des accidentés. Les marins affectés au service général ne représentent que 3% du total des accidentés.*



# CONCLUSION

- *L'analyse des études effectuées au cours de ces dernières années permet de constater des similitudes, quant aux causes et conséquences des AT en milieu pêche :*
  - *Les évènements de mer dus aux aléas climatiques sont toujours la principale cause des décès en mer;*
  - *Les pertes de vies humaines touchent en grande partie les pêcheurs artisans;*
  - *Les chutes, glissades et manipulation du matériel de pêche arrivent en tête des causes des ATM corporels;*
  - *Les parties du corps les plus souvent atteintes sont les membres supérieurs et surtout les mains;*
  - *Les marins qui effectuent des tâches d'exécution sont les plus exposés ;*
  - *Les données sur les accidents corporels survenus à bord des unités de la pêche artisanale sont peu ou pas disponibles.*



## MESURES PRISES PAR LE DPM

- *La prévention, la formation et la vulgarisation restent les moyens les plus efficaces pour informer et sensibiliser les marins pêcheurs au respect des consignes de sécurité à bord*
- *Accent mis sur la qualification et la formation des équipages sur le secourisme et les premiers soins, les techniques de survie en mer, de lutte contre le feu etc...*
- *Multiplication des visites de sécurité des navires de pêche afin d'identifier les dangers, analyser les risques et apporter les mesures correctives*
- *Organisation annuelle d'une journée de médecine des gens de mer pour permettre l'échange d'expériences dans le domaine de la médecine maritime et promouvoir la prévention et l'hygiène en milieu pêche*
- *Une couverture sociale et médicale est officiellement assurée pour les pêcheurs artisans depuis juin 2011.*









***MERCI POUR VOTRE ATTENTION***